

PLAN DE COURS

GGR-7701 : École d'été : Tourisme et terroir - Authenticité et innovation

NRC 58472 | Été 2017

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-3 Crédit(s) : 3

Acquisition des fondements théoriques et pratiques sur l'apport du terroir dans l'attractivité des territoires touristiques et dans l'innovation en tourisme. Concepts abordés : authenticité des produits du terroir, image touristique, innovation et partenariats, valeurs attribuées au terroir, certifications. Réflexion sur les défis associés au développement de produits touristiques prenant appui sur l'agriculture, les paysages et la gastronomie. Visite d'entreprises agrotouristiques ou réalisation d'ateliers avec des producteurs, artisans, chefs et acteurs de l'industrie touristique. Étude d'écrits scientifiques sur le sujet en géographie, marketing, sociologie et économie. Ce cours ne peut être choisi par l'étudiant qui a suivi le cours de premier cycle GGR-4701.

Plage horaire

Cours en classe		
lundi	00h00 à 00h00	Le 8 mai 2017
mardi	00h00 à 00h00	Le 9 mai 2017
mercredi	00h00 à 00h00	Le 10 mai 2017
jeudi	00h00 à 00h00	Le 11 mai 2017
vendredi	00h00 à 00h00	Le 12 mai 2017
dimanche	00h00 à 00h00	Le 7 mai 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=81423>

Coordonnées et disponibilités

Pascale Marcotte

Professeure

3149_C Pavillon Abitibi-Price

Pascale.Marcotte@ggr.ulaval.ca

Laurent Bourdeau

Enseignant

Laurent.Bourdeau@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
But	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Synthèse de lecture	5
Présentation d'une thématique	6
Participation active	6
Examen maison cumulatif	6
Travail de session	6
Barème de conversion	6
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	7
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	7
Absence aux examens	7
Évaluation de l'enseignement	8
Matériel didactique	8
Matériel obligatoire	8
Matériel complémentaire	8
Portail thématique de la Bibliothèque	8
Site web de cours	8
Spécifications technologiques	9
Bibliographie	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Le cours « Tourisme et terroir. Authenticité et Innovation » propose aux étudiants d'acquérir des fondements théoriques et pratiques sur l'apport du terroir dans l'attractivité des territoires touristiques et dans l'innovation en tourisme.

À partir de l'analyse de plusieurs cas et de résultats de recherche, locaux et internationaux, des concepts tels que l'authenticité des produits du terroir, l'image touristique, l'innovation et les partenariats, les valeurs attribuées au terroir, les certifications, seront présentées. Les défis associés au développement de produits touristiques prenant appui sur l'agriculture, les paysages et la gastronomie sont au centre des réflexions.

En plus des chercheurs, les étudiants pourront côtoyer des producteurs, artisans, chefs, et acteurs de l'industrie touristique lors de visites d'entreprises agrotouristiques ou lors de la réalisation d'ateliers.

Pour étudier ces phénomènes multifformes, les étudiants sont invités à s'approprier les écrits scientifiques en géographie, mais également en marketing, en sociologie et en économie.

Objectifs généraux

- Comprendre comment le terroir influence l'attractivité d'une région
- Définir les principaux concepts
- Authenticité, innovation, attractivité, terroir
- Échanger avec les acteurs de l'industrie du tourisme qui développent des produits touristiques à partir du terroir
- Analyser la création de l'image touristique d'une région à partir de son terroir et les valeurs associées
- Analyser les rôles de la certification

Approche pédagogique

Le cours, en format intensif, se distingue par son approche pédagogique centrée sur les échanges avec les acteurs touristiques. Sont ainsi proposés aux étudiants, des

- discussions de groupe;
- travaux individuels et de groupe;
- étude de cas;
- conférences;
- visites d'organisations

But

Comprendre comment le terroir influence l'attractivité de la région.

Modalités d'encadrement

Outre le temps prévu lors du séjour dans Charlevoix, les professeurs répondront aux questions par courriel.

Les professeurs seront également disponibles, sur rendez-vous, pour des rencontres individuelles (la prise de rendez-vous s'effectue par courriel).

Les travaux corrigés et commentés seront remis aux étudiants, et ces commentaires serviront de rétroactions aux apprentissages.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session intensive d'une semaine, du 7 au 12 mai 2017.

Des travaux et lectures seront réalisées avant et après la semaine intensive de cours et de visites.

La somme de travail exigée pour la présence aux activités pédagogiques, les lectures obligatoires, les exercices et les évaluations est de 135 heures au total.

Prendre note que les dates prévues pour la présentation des thématiques peuvent changer.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Informations pratiques	
1. Introduction. Tourisme et terroir	
2. Authenticité et innovation	
3. Image touristique et valeurs du terroir	
4. Partenariat	
5. Certifications	
6. Paysages	
Examen	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.


Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Synthèse de lecture	Dû le 19 mai 2017 à 23h59	Individuel	15 %
Présentation d'une thématique	Dû le 8 mai 2017 à 10h58	Individuel	10 %
Participation active	Dû le 12 mai 2017 à 11h02	Individuel	15 %
Examen maison cumulatif	Dû le 26 mai 2017 à 23h59	Individuel	25 %
Travail de session	Dû le 16 juin 2017 à 23h59	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Synthèse de lecture

Date de remise : 19 mai 2017 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGRR 4701 Synthèse de lecture1.docx](#) (55,05 Ko, déposé le 14 avr. 2017)


Présentation d'une thématique

Date de remise : 8 mai 2017 à 10h58
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : Voir les instruction du travail de session


Participation active

Date de remise : 12 mai 2017 à 11h02
Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Fichiers à consulter :  [GGRR 4701 Participation.docx](#) (53,44 Ko, déposé le 14 avr. 2017)

Examen maison cumulatif

Date de remise : 26 mai 2017 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 25 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGRR 4701 Examen1.docx](#) (53,86 Ko, déposé le 14 avr. 2017)

Travail de session

Date de remise : 16 juin 2017 à 23h59
Mode de travail : Individuel
Pondération : 35 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Fichiers à consulter :  [GGRR 4701 nstructions travail individuel.docx](#) (57,99 Ko, déposé le 14 avr. 2017)

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum

Cote	% minimum	% maximum

A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Aucun ouvrage n'est exigé pour ce cours, mais des lectures obligatoires sont accessibles (pdf ou liens internet) dans les modules de la section Contenu et activités, onglet Lecture.

Matériel complémentaire

Pour apprendre à citer vos sources :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

Portail thématique de la Bibliothèque

Quelques banques de données accessibles par la bibliothèque :

[ABI/INFORM Complete](#) (plutôt gestion)

[Cairn](#) (en français)

[Urban studies abstracts](#) (études urbaines)

[Taylor & Francis online](#) (sciences sociales)

[Sage journals online](#) (sciences sociales)

[Web of science](#) (tout terrain !)

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : www.portaildescours.ulaval.ca

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web, glossaire et bibliographie)

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Bibliographie

Bibliographie

Les références seront publiées dans les notes de chaque séance.

Pour les médias professionnels en tourisme :

<http://www.tourmag.com/> 

<http://www.lechotouristique.com/> 

<http://tourismexpress.com/> 

<http://veilletourisme.ca/> 

<http://www.veilleinfotourisme.fr/> 